

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le SECIMEP - Syndicat des Entreprises de Commerce International de Matériels d'Emballage et de Production - et l'Agence Nationale Excellence Pro s'associent en faveur du développement de la formation et de l'apprentissage.**

Paris, le 24 juin 2022 – Le SECIMEP et l'Agence Nationale Excellence Pro développent leur collaboration dans le cadre d'une convention nationale cadre, signée ce jour.

**Christophe Moulin – Président du Secimep, souligne** « l'importance de la collaboration entre la filière de la formation et celle des entreprises, qui trouve un écho à travers ce partenariat dont nous sommes très heureux. Le Secimep s'engage auprès de l'Agence Excellence Pro pour accueillir les futurs talents de nos entreprises. »



Cyrille NIOL, à gauche, Président de l'Agence Nationale Excellence Pro et Christophe MOULIN, à droite, Président du SECIMEP.

### Les besoins emploi formation des entreprises adhérentes au SECIMEP

Dans le contexte marqué par une réforme majeure des dispositifs et des modalités de formation professionnelle et des difficultés de recrutement sans précédent liée en partie à la pandémie de la Covid 19, le Syndicat des Entreprises de Commerce International de Matériels d'Emballage et de Production et l'Agence Excellence Pro se mobilisent pour favoriser leur coopération afin de développer les formations professionnelles en réponses aux besoins des entreprises.

### Le réseau des établissements de l'Enseignement Catholique

L'Agence nationale excellence pro favorise la visibilité et accompagne le développement des formations « professionnalisantes » des établissements de l'Enseignement Catholique. Précisément, le réseau des établissements de l'Enseignement Catholique est composé de près de 1100 lycées, 75 CFA et 500 UFA qui dispensent 550 formations en apprentissage du CAP au Bac+5 sur l'ensemble du territoire.

### La coopération entre le SECIMEP et l'Agence nationale excellence pro

Par ce partenariat, le SECIMEP et les établissements de l'Enseignement Catholique s'engagent à développer l'attractivité des entreprises adhérentes par la promotion de leurs métiers ainsi qu'à adapter et faire évoluer, sur l'ensemble du territoire, l'offre de formations, et ce particulièrement sur le champ de l'alternance. Il s'agit ainsi de répondre aux besoins en compétences identifiés et favoriser l'insertion professionnelle des personnes formées au sein des entreprises adhérentes du SECIMEP.

Cette convention cadre prévoit notamment de :

- Favoriser la collaboration entre le réseau des adhérents du Secimep et les établissements de l'Enseignement Catholique ;
- Analyser les évolutions des métiers et des formations ;
- Informer et orienter les jeunes en formation ;
- Développer l'alternance et les formations professionnelles continues.

---

Contact presse SECIMEP :


Armelle PHILIPPART - 06 74 81 55 98 - [philippart@ficime.fr](mailto:philippart@ficime.fr)

Contact presse Agence Nationale Excellence Pro :

Emilie JULIEN - 06 76 68 34 37 - [e-julien@enseignement-catholique.fr](mailto:e-julien@enseignement-catholique.fr)

### **A propos du SECIMEP**

Créé en 1999, depuis sa création, le SECIMEP a basé son développement d'une part sur des valeurs, des comportements éthiques et déontologiques, et d'autre part sur le respect de la législation en vigueur et la conformité des produits. Il est affilié à la Fédération des Entreprises Internationales de la Mécanique et de l'Electronique. Il est composé de 42 adhérents qui souffrent d'un déficit d'attractivité et de notoriété auprès des jeunes. Et c'est pourquoi, le Secimep se mobilise pour traiter ces problématiques emploi-formation.

Pour en savoir plus : [www.secimep.com](http://www.secimep.com) 

### **À propos de l'Agence Nationale Excellence Pro**

L'Agence Nationale Excellence Pro vient en réponse au big bang, occasionné par la promulgation de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, du 5 septembre 2018. Elle vise à promouvoir et valoriser les formations professionnalisantes des établissements de l'Enseignement Catholique. Les membres fondateurs sont les Directeurs Diocésains, le CNEAP, RENASUP, la FNOGEC, l'UNETP, le SNCEEL, le SYNADIC, le SYNADDEC.

Pour en savoir plus : [www.agenceexcellencepro.com](http://www.agenceexcellencepro.com)  